

## **Compte-rendu du Conseil Municipal** **Séance du 23 Septembre 2016 à 18h30**

Le Conseil Municipal de la Commune de Rochepaule s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOUTRY, le 23 septembre 2016 à 18h30.

Présents : Pierre BARNIER, Edith CHANTRE, Pascal DELORME, Jean-Marie FOUTRY, Danielle PLOYE, Cécile REMACLE, Nadège ROCHEDY .

Excusée : Emilie TETE (procuration à Mme Nadège ROCHEDY)

Absent: Yves SABATIER

Secrétaire de séance : Danielle PLOYE

Ouverture de séance à 18h30.

### **Compte-rendu du 29 juillet 2016.**

Le Maire fait lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 Juillet 2016.

*Vote à l'unanimité pour approuver le compte-rendu du conseil municipal du 29 juillet 2016.*

### **Réorganisation des délégations suite aux démissions de Messieurs DE KONING et ROBERT**

Le Maire rappelle la démission de deux conseillers municipaux : Messieurs Henk DE KONING et André ROBERT.

Le Maire propose une nouvelle organisation des attributions des adjoints et des commissions (composition et compétences).

*Vote à l'unanimité pour adopter cette nouvelle réorganisation au sein du Conseil Municipal.*

Un arrêté du maire précisera cette nouvelle organisation.

### **Modifications des tarifs et durées des concessions cimetières**

La nouvelle loi en matière funéraire ne permet plus de vendre de concession cimetière pour 60 années.

Le maximum est revu à la baisse, soit 50 années. Il convient donc de modifier les tarifs en vigueur et le Maire propose d'établir un nouveau tarif pour la vente de concessions sur 50 ans à 5/6<sup>ème</sup> du prix des anciennes concessions à 60 ans soit : 763 € pour 1 place et 1524 € pour 2 places.

*Vote à l'unanimité pour adopter cette nouvelle durée ainsi que le tarif s'y rapportant.*

Le Maire rappelle qu'un logiciel pour la gestion du cimetière devra être prévu sur le budget 2017.

### **Modification des horaires d'ouverture de la mairie**

A la demande de la secrétaire, la Mairie sera fermée au public tous les jeudis de 13 h à 16 h et ce, pour lui permettre d'effectuer des tâches de rédaction et des travaux comptables en toute quiétude.

### **Point sur le projet « Habitat regroupé »**

Le Maire fait un point sur l'avancement du projet de rénovation de l'hôtel

- Une proposition d'achat sera faite à Mr Mounard prochainement .
- L'architecte estime les travaux à 330.000 € HT + frais annexes.
- Plusieurs démarches ont été entreprises auprès du département, de la région et de l'état pour obtenir des subventions permettant d'aider la commune dans le financement de ce projet.
- La CARSAT de Lyon sera également sollicitée.
- Ce projet sera réalisé dès lors que les subventions attendues seront confirmées.

Le Maire rappelle que toutes les personnes intéressées par ce projet sont appelées à se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

*Vote à l'unanimité pour autoriser le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la recherche de financement.*

### **Enquête publique pour régularisation du cadastre sur les chemins de:**

- ***La Ratte :***

Régularisation cadastrale de la Voie Communale n° 11 « Chemin de la Ratte »  
(les frais de régularisation seront supportés par la commune)

- ***Moulin du Champs:***

Aliénation d'une partie de chemin rural reliant le Moulin du Champs au Portier.  
( la commune prend en charge les frais de l'enquête publique. Le propriétaire du Moulin du Champs, demandeur, devra assumer les frais de géomètre et d'actes notariés.)

- ***Roustang:***

Régularisation cadastrale du chemin allant du prolongement de la voie communale n° 1 jusqu'à Roustang (chemin dit du Petit Mont)  
(les frais de régularisation seront supportés par la commune)

*Vote à l'unanimité pour autoriser le Maire à lancer l'enquête publique permettant la régularisation cadastrale de ces 3 points.*

### **Point sur la trésorerie de la commune**

Le Maire fait un point sur l'état de la trésorerie actuelle de la commune ainsi que sur l'état des dépenses/recettes réalisées par rapport au budget primitif établi en mars dernier.

### **Croix et patrimoine**

Le Maire fait lecture d'un dossier reçu de Mr Herz et concernant différentes croix sur la commune.  
En ce qui concerne la croix de La Chapelle tombée et cassée en août dernier, un devis sera demandé pour chiffrer sa remise en état.

L'état de la croix de l'église de La Chapelle sera vérifié à titre préventif.

## **Subvention supplémentaire Ecole Lalouvesc**

Le conseil municipal, lors d'une précédente session, a accordé une subvention de 60 € à l'école de Lalouvesc pour participer au voyage scolaire de 2 enfants.

Une nouvelle élève est arrivée en cours d'année et l'école a déposé une demande de subvention supplémentaire de 30 €.

*Vote à l'unanimité pour accorder une subvention supplémentaire à l'école de Lalouvesc (30 € pour l'élève nouvellement arrivée)*

## **Transfert budget « Eau et Assainissement »** (versement Com Com excédent fonctionnement - déficit investissement)

Afin de réaliser le transfert comptable du budget « Eau et Assainissement » à la Communauté de Communes de Val'Eyrieux, des opérations comptables particulières sont à effectuer.

Le budget présente un excédent de fonctionnement pour la somme de 24 413.74 € (versé à la com com) et un déficit d'investissement pour la somme de 9 996.83 € (perçu par la commune).

Les opérations comptables entre la communauté de communes et Rochepeule seront réalisées prochainement.

*Vote à l'unanimité pour autoriser le Maire à mandater et titrer les opérations comptables afin de transférer les fonds relatifs au transfert de la compétence « Eau et Assainissement » à la Communauté de Communes Val'Eyrieux.*

## **Questions diverses :**

### ***- Infos Moustiques-tigres***

Le Maire fait lecture d'un courrier reçu concernant la propagation des moustiques tigres.

### ***- Convention « Chats errants »***

Une proposition de convention de l'ACAMA est parvenue en mairie pour une campagne de stérilisation des chats errants. La commune n'envisage pas de donner suite à cette proposition.

### ***- Assainissement Gailhac T2***

Le Maire fait un point sur l'avancée des travaux d'assainissement suite à la reprise de la compétence par la communauté de communes de Val'Eyrieux.

### ***- Boucherie de Grazac***

Mr et Mme Garnier, Gérants d'une boucherie à Grazac seront présents au village, le jeudi matin de 9h30 à 10h45 à compter du 13 octobre.

### ***- Location des jardins communaux***

Le Maire souhaite faire le point sur les jardins communaux de la commune. Contact sera pris avec Mr Jean-Simon Fromentoux (locataire de ces jardins).

### ***- Ordures ménagères***

La mise en place des bacs individuels se fait progressivement. Les bacs collectifs actuels seront prochainement retirés. Les administrés peuvent s'adresser en mairie en cas de difficultés.

### ***- Contentieux avec Mr Verheyde***

Le Maire fait un compte-rendu de l'audience du 13 septembre 2016 à Nîmes. La décision du juge est en délibéré pour mi-décembre.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 20h30.